

Dossier concernant un buste de  
 feu M<sup>r</sup> J. Anspach, offert en don par  
 M<sup>r</sup> L. Robyn.

N<sup>o</sup> 3953

| NUMÉRO<br>D'ORDRE. | DATE<br>DE LA PIÈCE. | ANALYSE.                                                                                                                                                  |
|--------------------|----------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                    |                      | <p>Sculpture</p> <p>I. G.</p> <div data-bbox="802 1146 1295 1457"> <p>4 pièces.<br/>                     MOK<br/>                     12/1/26.</p> </div> |

M<sup>r</sup> L. Robyn. Buste de J. Anspach, offert en don

MUSÉES ROYAUX  
DE PEINTURE & DE SCULPTURE  
DE BELGIQUE

N° 393

Musée J Mai 1898

Monsieur Robyns

Stamman

En Sans Souci No 1161

S.

Paris

~~Reçu de la vente de l'œuvre de~~

10 Avril 1898, ~~par la vente~~

Vous avez bien voulu offrir

en don, aux Musées Royaux

de peinture & de sculpture

de l'Etat

~~afin de~~ & pour y faire

donner les galeries de

Musée historique, la font.

de la rue de la Colonne de

la rue de la République de

par Monsieur Jules de

Bouyemont de la Ville

de Bruxelles.

3

Pour avoir l'honneur  
de vous faire connaître  
Notre L'Administration  
Chercher et à l'œuvre  
peut-être ~~et~~ nous  
a autorisé à accepter  
cette œuvre sans frais  
indiqués.

Pour vous adresser  
Nous, pour le meilleur  
honneur, les enfants  
l'enseignement et nous

Nous prions et

L'Institut  
L'Institut  
Peter

MINISTÈRE  
DE  
L'INTÉRIEUR  
ET DE  
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Bruxelles, le 30 Avril 1895.

ADMINISTRATION  
DES  
SCIENCES, DES LETTRES & DES BEAUX-ARTS.

N° 26248

N.-B. — Prière de rappeler dans la réponse la date et le  
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de  
l'Administration.

ANNEXE

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que vous êtes autorisés à accepter le don du portrait de feu le Bourgeois de Bruxelles Jules Autpach, fait par M. L. Robyns, statuaire, ainsi que la colonne qui supporte cette œuvre d'art, aux fins de la placer dans la collection du Musée historique

Aguez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre,

J. Buel

A la Commission Directrice  
des Musées de peinture et de  
sculpture de l'Etat.

Paris le 24 Avril 1841

À Monsieur le Ministre  
des Beaux-Arts & de l'Instruction  
publique  
M

Monsieur le Ministre  
Je vous prie de vouloir bien  
M. L. Rognon, statuaire,  
Paris, offre au  
Musée Royal de  
peinture & de sculpture  
d'un buste — ainsi  
que le colon sculpté  
qui le supporte — &  
deux bas-reliefs  
desquels proviennent  
de la Ville de Paris, les

(Le buste est en plâtre  
brun, le Colonne en  
bois verni.)

Le Commis. Danton  
Voulez-vous, M. le Ministre,  
de vouloir bien l'admettre,  
accepter à bon gré, dans  
la pensée, pourvu qu'il  
soit de l'Collection  
du Musée National —

Veuillez

P. L. C. 67

L. P. 67

L. 67

Stet

36  
accepté

Bruxelles, le 10 Avril 1895.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous offrir le buste, ainsi que la colonne sculptée qui le supporte, de feu Monsieur Jules Ansiaux, Bourgmestre de la ville de Bruxelles.

Ce buste, qui a figuré à l'exposition de 1880, était destiné à être placé à l'Hotel de Ville, mais le même buste ayant précisément été commandé à un autre statuaire, la Ville n'a pu l'accepter et il m'est toujours resté.

Si la Commission directrice le juge digne de figurer parmi les autres bustes de la Galerie historique, j'en fais volontiers don à l'Etat.

J'espère, Monsieur le Président, recevoir une réponse favorable et vous prie d'agréer mes civilités empressées.

J. Robijn

Statuaire

Rue Sans-Souci 141

A Monsieur le Président  
de la Commission directrice des Musées royaux  
de peinture et de sculpture  
Bruxelles.

Bruxelles.